

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour**

Procès-verbal de la **session ajournée** du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Bécancour, **séance du 19 janvier 2011**, tenue à Ville de Bécancour (secteur Gentilly) à **20h00** sous la présidence de M. Mario Lyonnais, préfet suppléant de la MRC de Bécancour et maire de Sainte-Françoise, à laquelle sont représentées les municipalités suivantes :

Ville de Bécancour	- M. Fernand Croteau, représentant
	- M. Mario Gagné, représentant
	- M. Guy Richard, représentant
Deschailons sur St-Laurent	- M. Ulrich Binggeli, représentant
Fortierville	- M. Normand Gagnon, maire
Lemieux	- M. Jean-Louis Belisle, maire
Manseau	- M. Guy St-Pierre, maire
Parisville	- M. Maurice Grimard, maire
Ste-Cécile de Lévrard	- M. Simon Brunelle, maire
Ste-Marie de Blandford	- Mme Ginette Deshaies, maire
Ste-Sophie de Lévrard	- M. Jean-Guy Beaudet, maire
St-Pierre les Becquets	- M. Jean-Guy Paré, maire

et tous formant quorum.

Ne sont pas représentés :

Ste-Françoise
St-Sylvère

Assiste également à cette séance :

Mme Line Villeneuve, secrétaire-trésorière adjointe

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Les membres présents renoncent à l'avis de convocation puisqu'ils ont reçu en main propre, en date du 21 décembre 2010, un avis leur mentionnant la tenue de la présente séance.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la prière d'usage et l'ouverture de la séance, on procède à la lecture du projet d'ordre du jour. Les points suivants sont à ajouter :

10.1 Thème du calendrier 2011

**RÉSOLUTION # 2011-01-
adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DE Madame Ginette Deshaies

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que l'ordre du jour soit accepté tel qu'amendé () en laissant l'item AFFAIRES NOUVELLES ouvert.

ADOPTÉE

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
5. INTERVENANTS
 - 5.1 CLD
 - 5.1.1 Pacte rural
6. FINANCES
 - 6.1 Certificat de disponibilité général
 - 6.2 Liste des recettes et déboursés
 - 6.3 Liste des comptes à payer
7. ADMINISTRATION
 - 7.1 Correspondance
 - 7.2 Calendrier des séances
 - 7.3 Direction générale
8. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
 - 8.1 Avis d'opportunité
 - 8.2 Avis de conformité
 - 8.3 RCI
 - 8.4 Convention de gestion territoriale
9. GÉNÉRAL
 - 9.1 Cours d'eau

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour**

- 9.2 Invitations / colloques / demande d'appui
- 10. AFFAIRES NOUVELLES
 - 10.1 Thème du calendrier 2012
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Cet item est reporté à la prochaine séance, les membres du conseil n'ayant pu prendre connaissance du document avant la séance.

5. INTERVENANTS

6. FINANCES

6.1 Certificat de disponibilité général

Je, soussignée Line Villeneuve, secrétaire-trésorière adjointe de la MRC de Bécancour, certifie qu'il y a les fonds disponibles dans les postes budgétaires suivants du budget tel qu'adopté par le conseil pour l'année 2011 en vertu des résolutions # 2010-11-308 (législation), # 2010-11-309 (générale), # 2010-11-310 (fibre optique), # 2010-11-311 (FQM), # 2010-11-312 (évaluation), # 2010-11-313 (évaluation Ville) et # 2010-11-314 (incendie) ;

- 1- Législation;
 - rémunération et déplacements des élus;
 - contributions de l'employeur;
- 2- Les salaires des employés;
 - contributions d'employeur;
 - avantages sociaux divers;
 - frais de déplacement;
- 3- Les contrats de location et d'abattage d'arbres (RCI);
- 4- Les factures payées par la petite caisse dont les items de dépenses sont limités à 200\$ par mois;
- 5- Les programmes d'aide à la rénovation résidentielle;
- 6- Toutes autres dépenses jugées nécessaires tel le loyer, les fournitures de bureau, les frais de poste, de téléphone et internet, les cotisations et abonnements, les assurances, les aliments et autres frais non compressibles;
- 7- Les dépenses relatives à l'aménagement du territoire tel les avis en regard de modification au schéma et/ou au règlement de contrôle intérimaire;
- 8- Les dépenses relatives à l'adoption des règlements;
- 9- Les dépenses reliées à l'évaluation foncière et au pacte rural;
- 10- Les dépenses reliées au poste de la Sûreté du Québec;
- 11- Les déboursés en raison de versements faits à la MRC mais dus à un autre organisme en vertu d'ententes.

Je pourrai émettre des certificats de disponibilité jusqu'à la limite qui a été fixée à 3,003,796 \$ pour l'ensemble des dépenses prévues.

Line Villeneuve, b.a.a.
Secrétaire-trésorière adjointe

**RÉSOLUTION # 2011-01-
acceptation du certificat de disponibilité général**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy Richard

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le conseil de la MRC de Bécancour autorise le secrétaire-trésorier à faire les dépenses selon le règlement prévu à cette fin et à en faire exécuter les écritures comptables pour les items budgétaires et les objets ci-dessus mentionnés.

Nonobstant ce qui précède, le secrétaire-trésorier n'est pas dispensé de présenter au conseil la liste des comptes à payer et l'état des revenus et dépenses. De plus, le secrétaire-trésorier

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour**

produira un certificat de disponibilité préalable à l'autorisation du conseil avant d'entreprendre les autres dépenses.

ADOPTÉE

6.2 Liste des recettes et déboursés

Les encaissements, pour la période du 25 novembre 2010 au 19 janvier 2011, s'élèvent à 134,140.23 \$ (vente de bois, subventions, cautionnement pour le stationnement du poste de la SQ, loyer poste SQ, permis de coupe, remboursements relatifs aux cours d'eau, remboursement pour sauvetage hors route).

Les déboursés pour la même période sont de 542,496.63 \$ (CLD, fournitures de bureau, cours d'eau, soutien logiciel, entretien équipements, location équipements, honoraires juridiques, cotisations, suivi du plan de développement territorial, lots intra, location de salle, PDZA, remboursements au SSIR, animation des bibliothèques, colloques, aliments, programmes de rénovation, salaires, déplacements, DAS, FSTD, déneigement poste SQ, évaluation foncière, frais de coupe, produits d'entretien poste SQ, interventions Sauvetage AG, stationnement poste SQ, projet Tourbières, téléphone, électricité lots intra, internet, Pacte rural, article 59, calendrier 2011, factures diverses, contribution CKBN, électricité poste SQ).

6.3 Liste des comptes à payer

**RÉSOLUTION # 2011-01-
acceptation des comptes à payer au 19 janvier 2011**

CONSIDÉRANT le certificat de disponibilité général émis en janvier 2011;

CONSIDÉRANT les explications reçues;

SUR PROPOSITION DE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer le paiement des factures dues au 19 janvier 2011, ainsi qu'il suit :

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
Papeterie du Sagittaire	fournitures de bureau	0.85	225.71
	agendas	8.45	
	sous-chaise, papier	216.41	
FQM	cotisation 2011	8,088.23	8,088.23
Publications CCH Ltée	MAJ Code et lois – Line	268.80	537.60
	MAJ Code et lois – Michel	268.80	
ADGMRCQ	cotisation 2011 – 1 ^{er} membre	621.45	621.45
Le Nouvelliste	abonnement 2011	239.48	239.48
Récupération Mauricie	récupération 2011	239.24	239.24
Toshiba	entretien photocopieur	343.42	343.42
Aubin Pélissier	inspection régulière	118.52	13,268.46
	nouvelle climatisation	13,149.94	
Courrier Sud	avis – aménagement forestier	230.27	230.27
Lajoie, Beaudoin, Héon	avis – accès à l'information	937.43	937.43
Groupe CCL	chèques	470.09	470.09
Québec municipal	abonnement 2011	569.63	569.63
SADC Nicolet/Bécancour	suivi plan – novembre	1,573.12	3,456.79
	suivi plan – décembre	1,883.67	
Cliptel inc.	prise KVM	135.40	135.40
Excavation Guévin Lemire	stationnement poste SQ	41,877.05	41,877.05
Féd. Chasseurs et Pêcheurs	cotisation 2011	150.00	150.00
Groupe CLR	entente 911	1,662.03	1,662.03
Transport Alain Dumont	transport de bois	370.26	370.26
Les Arts et la Ville	cotisation 2011	300.00	300.00
CDACQ	journée INPACQ – bassins	50.00	50.00
Toshiba Finance	location photocopieur 3 mois	993.40	993.40
Sauvetage AG	entente 2011	5,000.00	5,000.00
TOTAL			79,765.94 \$

ADOPTÉE

7. ADMINISTRATION

7.1 Correspondance

- 3) *FQM : la FQM lance un appel à la mobilisation pour que le milieu municipal soit au cœur de la démarche gouvernementale / M. Mario Lyonnais mentionne qu'il y a eu malentendu dans la démarche et que les MRC et municipalités ne seront pas tenues à l'écart, ni ne perdront de pouvoirs et responsabilités au profit des CRÉ.*

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour**

- 8) *ARDECQ – demande d'aide financière de 500 \$ pour la 13^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat, le 28 avril prochain à l'Auberge Godefroy - / reporté à la séance de février.*
- 21) *CRÉ – processus d'implantation du Fonds de Soutien Centre-du-Québec (FIER) – demande une résolution nommant un représentant à titre d'administrateur / reporté à la séance de février.*

Au niveau de la CRÉ, M. Lyonnais fait un bref rapport des projets acceptés soit les Jeudis en Chanson et le 150^e anniversaire de Victoriaville. Le projet de Camp 911 2011 a été accepté dans l'enveloppe du Forum Jeunesse. Mme Ginette Deshaies aimerait que les procès-verbaux de la CRÉ soient transmis aux membres du conseil. On suggère aussi d'ajouter un point au format d'ordre du jour de la MRC pour que les représentants puissent faire un rapport des rencontres auxquelles ils ont assisté.

- 22) *M. Normand Chouinard – demande audience au conseil des maires concernant l'utilisation du bois dans la construction non résidentielle / M. Chouinard représente la Coalition Bois Québec.*
- 23) *Centre de la Biodiversité – demande de lettre d'appui pour obtenir une levée du moratoire et l'octroi de financement pour nos organismes en situation de fragilité financière / reporté à la séance de février.*
- 32) *Place aux Jeunes MRC de Bécancour/Grand Daveluyville – concours photo « ma région à mon image » - demande de déléguer un ou des personnes pour évaluer les candidatures, choisir un représentant régional de la MRC et le gagnant du prix de participation.*

**RÉSOLUTION # 2011-01-
concours photo « ma région à mon image » de Place aux Jeunes
représentant à titre de jury**

CONSIDÉRANT la demande faite par Place aux Jeunes Bécancour Grand Daveluyville à l'effet que la MRC désigne un représentant pour agir à titre de jury;

CONSIDÉRANT les talents de M. Jean-Louis Belisle en matière de photographie;

SUR PROPOSITION DE Madame Ginette Deshaies

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que M. Jean-Louis Belisle soit nommé représentant de la MRC pour le concours photo « ma région à mon image » de Place aux Jeunes MRC de Bécancour/Grand Daveluyville.

ADOPTÉE

7.2 Calendrier des séances

**RÉSOLUTION # 2011-01-
calendrier des séances du conseil**

CONSIDÉRANT que la MRC doit établir le calendrier de ses séances ordinaires conformément à l'article 148 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE,

SUR PROPOSITION DE Monsieur Simon Brunelle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le conseil des maires adopte le calendrier des séances ordinaires du conseil des maires, ainsi qu'il suit :

SÉANCES RÉGULIÈRES		
DATE	HEURE	LIEU
12 janvier 2011	20h00	Centre administratif de la MRC de Bécancour 3689, boul. Bécancour Bécancour (secteur Gentilly)
9 février 2011	20h00	
9 mars 2011	20h00	
13 avril 2011	20h00	
11 mai 2011	20h00	
8 juin 2011	20h00	
6 juillet 2011	20h00	
14 septembre 2011	20h00	
12 octobre 2011	20h00	
23 novembre 2011	20h00	

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour**

SÉANCES RÉGULIÈRES SPÉCIFIQUES AU SERVICE INCENDIE		
DATE	HEURE	LIEU
16 février 2011	19h30	Salle du conseil de la municipalité de Ste-Sophie de Lévrard 184-A, rang St-Antoine (arrière de l'école Marie-Sophie)
20 avril 2011	19h30	
15 juin 2011	19h30	
21 septembre 2011	19h30	
19 octobre 2011	19h30	

ADOPTÉE

7.3 Direction générale

**RÉSOLUTION # 2011-01-
instauration du huis clos**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Guy Paré

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le huis clos soit instauré.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION # 2011-01-
levée du huis clos**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Guy Paré

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION # 2011-01-
direction générale**

CONSIDÉRANT le départ de M. Laval Dubois à titre de directeur général de la MRC de Bécancour ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de combler le poste ;

CONSIDÉRANT les discussions tenues entre les membres du conseil en commission permanente ;

EN CONSÉQUENCE,

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Louis Belisle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la MRC de Bécancour procède à l'embauche d'une personne qui agira à titre de directeur général selon les termes généraux suivants :

- ladite personne assumera également la direction générale du CLD de la MRC de Bécancour ;
- l'embauche prévoit la tenue d'un appel de candidatures public ;
- tout le processus d'embauche sera accompli par une firme spécialisée en la matière ;
- le comité des ressources humaines de la MRC (Mme Ginette Deshaies, MM Maurice Richard, Mario Lyonnais et Guy St-Pierre) ainsi que M. Jean-Guy Paré procéderont au choix et à l'engagement de la firme suite à une demande de soumissions sur invitation ;
- la prise en charge de la direction générale de la MRC coïncide avec la date d'embauche ;
- la prise en charge de la direction générale du CLD se fera de façon progressive et devra être complétée à l'intérieur d'un délai d'une année à partir de la date d'embauche.

ADOPTÉE

8. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

8.1 Avis d'opportunité

8.2 Avis de conformité

8.3 RCI

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour**

8.4 Convention de gestion territoriale

**RÉSOLUTION # 2011-01-
convention de gestion territoriale**

CONSIDÉRANT que le gouvernement a approuvé, en mars 2003, le *Programme relatif à une délégation de gestion foncière et forestière de terres publiques intramunicipales en faveur des MRC de la région Centre-du-Québec* ;

CONSIDÉRANT que ledit programme a été modifié en novembre 2009 ;

CONSIDÉRANT que la signature d'une nouvelle convention devient nécessaire pour la conformité aux nouvelles normes du *Programme* ;

CONSIDÉRANT que cette nouvelle convention couvre la période du 27 février 2010 au 31 mars 2013 ;

EN CONSÉQUENCE,

SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy Richard

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la MRC de Bécancour adhère au *Programme relatif à une délégation de gestion foncière et forestière du territoire public intramunicipal en faveur des municipalités régionales de comté et des municipalités dont le territoire n'est pas compris dans celui d'une municipalité régionale de comté* et accepte tous les termes, les engagements, les obligations, les conditions et les modalités qui y sont prévus et elle autorise le préfet à signer une convention de gestion territoriale..

ADOPTÉE

9. GÉNÉRAL

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1 Thème du calendrier 2012

M. Mario Lyonnais mentionne que la population est très satisfaite du calendrier 2011. M. Mario Gagné ajoute qu'il aurait été intéressant de savoir qui était sur les photos.

M. Jean-Louis Belisle ajoute qu'il y a sûrement moyen d'améliorer la distribution du calendrier, peut-être via les municipalités. Il ajoute aussi qu'il y a eu des problèmes importants au niveau du graphisme de la part de la firme retenue par le Courrier Sud. Il y aurait peut-être moyen de récupérer les commanditaires associés et de faire le graphisme à l'interne.

Il ajoute que le thème retenu pour la version 2012 sera l'artiste local. On pense photographier les artistes locaux avec une de leurs œuvres soit peinture, sculpture, vitrail, etc.

10.2 Redevances sur l'eau

M. Guy St-Pierre mentionne que depuis le 1^{er} janvier 2011, une redevance sur l'eau est en vigueur, soit 7¢/m³ pour l'eau embouteillée ou 2¢/m³ pour l'eau de transformation. En exemple, il mentionne que l'eau puisée à Ste-Marie de Blandford (embouteillage – 7¢) rapporterait 3.29 \$ de redevances par camion. Le gouvernement prévoit que les redevances qu'il recevra , environ 9M \$, sera utilisé pour le Fonds Vert.

M. Normand Gagnon mentionne que ces taux sont nettement insuffisants et que les redevances devraient être versées aux municipalités puisque ce sont ces dernières qui devront payer pour acquérir de l'eau s'il venait à en manquer sur leur territoire.

M. St-Pierre ajoute qu'il faudrait également se pencher sur les redevances relatives aux carrières et sablières. Il mentionne que lesdites redevances doivent servir à l'entretien des routes les plus susceptibles d'être utilisées par les entreprises. M. Normand Gagnon mentionne qu'une carrière/sablière peut toucher les routes de plus d'une municipalité. Mme Ginette Deshaies mentionne que la municipalité touchée doit faire une demande auprès de la municipalité « hôte » pour avoir une partie des redevances.

M. St-Pierre mentionne que la MRC devra se pencher très sérieusement sur ces aspects, prendre position et faire les représentations nécessaires pour que les municipalités soient entendues.

10.3 Cabane à sucre

M. Simon Brunelle demande ce qu'il advient de la cabane à sucre, à savoir si elle est toujours à louer. M. Mario Lyonnais suggère de demander à David Proux qu'il fasse une « relance » de l'offre de location auprès des municipalités et ce, le plus rapidement avant la période des sucres.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour**

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Marylène Le Houillier, journaliste au Courrier Sud, demande ce qu'il advient de l'emploi de Mme Diane Daviault, actuelle directrice générale au CLD. M. Mario Lyonnais mentionne qu'elle est invitée à poser sa candidature pour ce poste. Sinon, elle poursuit ses fonctions actuelles jusqu'à ce que la transition soit complétée. Par la suite, elle demeure à l'emploi du CLD, si elle le désire, mais on ne peut préciser à quel titre à l'heure actuelle.

12. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

**RÉSOLUTION # 2011-01-
levée ou ajournement de la séance**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy St-Pierre

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la présente séance soit levée (21h20).

ADOPTÉE

Mario Lyonnais
Préfet suppléant

Line Villeneuve, b.a.a.
Secrétaire-trésorière adjointe

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour**